Maîtrise des nuisances sonores : quelles sont les bonnes pratiques ?

Article créé le jeudi 02 août 2007



Le Conseil général de Seine Saint-Denis a publié les actes de la journée professionnelle organisée sur ce thème le 28 septembre 2006 en partenariat avec le CIDB. Des exemplaires de ce document sont disponibles au CIDB.

La maîtrise de la qualité de l'ambiance sonore constitue un enjeu environnemental majeur en tant qu'élément objectif influant sur la santé et la qualité de vie de chaque individu. Les résultats d'une consultation populaire organisée par le Département de Seine-Saint-Denis, de septembre à novembre 2005, où 26% des habitants qui se sont exprimés posent en priorité leur volonté de développement d'actions contre les nuisances sonores, confirment l'importance de cet enjeu.

Par ailleurs, la directive européenne 2002/49 sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement impose aux villes de nouvelles obligations de cartographie du bruit, d'information du public et de mise en œuvre de

plans d'actions pour la réduction des nuisances sonores.

C'est dans ce contexte que le Conseil général de Seine-Saint-Denis avait souhaité susciter une réflexion sur ce sujet au travers d'une journée professionnelle organisée le 28 septembre 2006 dans le cadre de la 4ème biennale « Terre en tête « , en partenariat avec le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB).

La journée a été, d'une part, l'occasion de présenter la carte du bruit élaborée pour les communes à l'initiative du Département afin de disposer d'un outil de démocratie participative pour faire émerger des responsabilités, des solutions, des actions et, d'autre part, de mettre en valeur des expériences et des savoir-faire locaux. Elle s'est articulée en 5 plateaux, ou tables rondes, tous animés par un journaliste, Stéphane Bugat :

- plateau 1 : le bruit, un problème de santé publique,
- plateau 2 : la carte départementale du bruit, pour un meilleur aménagement urbain
- plateau 3 : l'acoustique et la qualité des constructions
- plateau 4 : la couverture de l'autoroute A3, trente ans de mobilisation
- plateau 5 : mieux vivre ensemble dans la ville.